

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LES AÎNÉS, LES GRANDS OUBLIÉS DE CETTE PANDÉMIE

Montréal, le 18 mai 2020 - Chaque jour, le Premier Ministre Justin Trudeau descend les marches de sa résidence officielle pour s'adresser à la presse et déroule sa liste de subventions et de prêts garantis aux étudiants, aux chômeurs et autres groupes de citoyens. Il ouvre ainsi à fond les vannes d'un crédit qui n'est en fait qu'une dette future.

Malgré de fréquents appels, Justin Trudeau avait oublié plusieurs millions de ses concitoyens : les aînés ! Prenant conscience de leur détresse et des demandes de leurs groupes, il a finalement lâché 300\$ aux bénéficiaires de la pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV), plus 200\$ à ceux du Supplément de revenu garanti (SRG), a mentionné monsieur Pierre Lynch président par intérim de l'AQDR.

Cette aide correspondra à moins de 1% des sommes distribuées depuis le début de la présente crise sanitaire, pour 18% de la population. Les sommes versées aux aînés ne seront pas imposables, ce qui favorisera les plus aisés. Ces «secours» ne seront pas renouvelés, alors que les groupes d'aînés réclament depuis longtemps une mise à niveau permanente des revenus de base. Quant à la pauvreté d'une majorité d'aînés, en particulier les femmes, elle restera une pandémie scandaleuse, touchant au moins un quart des plus de 65 ans !

L'AQDR et ses 25 000 membres :

réclament une augmentation régulière, indexée et minimale des revenus publics de base (PSV + SRG + AAC), pour atteindre dès à présent les Seuils de faible revenu;

rappellent les promesses de rattrapage faites par le Parti libéral du Canada en campagne électorale;

font partie de plus de 6,5 millions d'électeurs au Canada et pourraient s'en souvenir bientôt, eux qui, en général, ont un fort taux de participation;

savent que, loin de constituer une charge économique, les aînés font partie des citoyens qui soutiennent et développent l'économie du pays qu'ils ont passé leur vie à bâtir, et qui continuent en grand nombre à faire du bénévolat dans divers domaines et à faire du



gardiennage des petits-enfants; ils veulent une juste et solidaire rétribution de cette contribution.

À propos de l'AQDR

Depuis 41 ans, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) est présente dans la société québécoise pour défendre les droits des aînés et faire entendre leur voix. L'AQDR regroupe tout près de 25 000 membres dans 42 sections dans les 16 régions administratives du Québec.